



Cadre de santé UHSA H/F

Pôle de psychiatrie médico-légale

Descriptif du poste/missions :

Le cadre de santé organise, coordonne et contrôle l'ensemble des activités nécessaires pour assurer la sécurité des patients, la continuité et la qualité des soins dispensés dans les diverses unités dont il (elle) a la charge. À ce titre, il (elle) est responsable :

- ✓ Du soin dans le domaine de compétence propre à sa fonction
- ✓ De l'organisation, de l'application de la prescription médicale
- ✓ De la gestion administrative et logistique des unités.
- ✓ Il est garant de la sécurité et la qualité des soins

Le cadre de santé est référent professionnel et assure l'encadrement et l'animation des équipes placées sous sa responsabilité. En collaboration avec le médecin responsable de service et le cadre de pôle, il (elle) participe à l'élaboration des projets d'unité de soins et veille à leur réalisation. Il (elle) garantit la mise en œuvre du projet médico-soignant sous la responsabilité du coordonnateur général des soins et du cadre de pôle.

Activités principales-Missions :

• **Gestion du personnel :**

- Manager une équipe : animer, assurer la continuité des soins, favoriser la communication entre les différents partenaires ;
- Organiser la répartition des effectifs en fonction de l'activité du ou des unités ;
- Diffuser les informations adaptées et nécessaires pour le bon fonctionnement du service ;
- Évaluer les professionnels, promouvoir et favoriser le développement des compétences ;
- Identifier les besoins individuels de formation ;
- Contrôler le respect des règles de sécurité, de bio nettoyage et de la traçabilité ;
- Accueillir les nouveaux arrivants et prévoir les formations nécessaires pour l'exercice professionnel ;
- Coordonner et organiser la formation des étudiants par les personnels placés sous sa responsabilité.

• **Gestion des soins :**

- Organiser l'activité de soin au quotidien en veillant à l'application des consignes médicales ;
- Concevoir les organisations dans la logique médicale du Pôle et le respect des contraintes institutionnelles ;
- Identifier les priorités et choisir les solutions adaptées en termes d'efficacité ;
- Rendre compte au supérieur hiérarchique du fonctionnement de l'unité ;
- Assurer et garantir les liens nécessaires à la continuité des soins jour/nuit ;
- Participer à la gestion budgétaire, à l'analyse et à la maîtrise des coûts ;

• **Gestion de la qualité et des risques :**

- Repérer les situations à risque, conduire un plan d'action et faire participer l'équipe à sa mise en œuvre ;
- Contrôler le respect des règles de sécurité et de traçabilité ;
- Transmettre les consignes, faire appliquer les procédures et les mesures correctives en termes de qualité et de sécurité ;
- Contrôler le bon respect des droits des patients et de leur dignité ;

• **Gestion administrative :**

- Être responsable de la gestion administrative de la structure : respect des règles d'hospitalisation sous contrainte ;
- Assurer les missions de gestion de lieux de soins (matériel, locaux, travaux...) et gérer de manière optimale les moyens mis à disposition ;
- Mettre en œuvre des tableaux de bord de suivi de l'activité de soins, réaliser le rapport d'activité annuel du ou des unités de soins placées sous sa responsabilité ;

Missions spécifiques :

- La spécificité du poste de CDS à l'UHSA est de savoir articuler sa propre pratique avec celles d'autres partenaires : Administration pénitentiaire, UHSI, équipes sanitaires des lieux de détention afin que les patients détenus puissent accéder aux soins en conciliant, sécurité continuité et qualité de soins ;

- Membre de droit des comités, des conseils de pôle, de la commission de formation de pôle ;
- Participe aux activités des réseaux spécifiques à l'UHSA ;
- Participer aux réunions avec l'administration pénitentiaire, le secrétariat afin d'établir les mouvements entrées, sorties, consultation des patients ;
- Le cadre de santé assure ses missions au sein d'une équipe d'encadrement du pôle PML en tenant compte de la mutualisation des moyens techniques et humains des unités ;
- Le cadre de santé se situe à l'interface entre l'équipe soignante et les partenaires internes et externes. Il (elle) doit :
 - o Promouvoir et valoriser le soin et l'accès aux soins des patients détenus ;
 - o Permettre l'articulation entre le service de soins et les différents partenaires judiciaires et pénitentiaires ;
 - o Organiser, articuler, communiquer avec les partenaires internes (services de soins et supports : travaux, achats, logistiques...) et les partenaires externes (autres centres hospitaliers...);
 - o Intégré à l'équipe d'encadrement du pôle PML, le cadre de santé doit développer une collaboration étroite et s'inscrire dans la mise en œuvre des projets transversaux du pôle ;
 - o Il (elle) s'implique dans le travail de lien nécessaire à la cohésion d'équipe et dans la dynamique de l'équipe pluridisciplinaire ;

Compétences et aptitudes attendues :

Capacité à : appréhender l'organisation du service en tenant compte des contraintes inhérentes au lieu d'exercice dans un milieu fermé ; savoir se positionner de façon ferme et souple avec les partenaires AP ; s'adapter à l'environnement ; analyser les situations rencontrées en les mesurant avec objectivité ; comprendre les mécanismes de communication avec les partenaires afin de promouvoir le soin ; faire preuve d'une juste distance afin d'apporter des réponses adaptées et efficaces ; transmettre une information fiable, adaptée et mesurée à l'interlocuteur ; gérer et résoudre les situations problématiques ; animer les réunions, les groupes de travail.

Aptitudes à assumer les responsabilités de la fonction : être capable de se situer à l'interface des différents interlocuteurs ; être capable d'adopter un positionnement hiérarchique ; sens de l'autorité ; capacité à collaborer et s'articuler avec l'administration pénitentiaire ; être capable d'évaluer les compétences de chaque agent et de formuler des objectifs mesurables ; avoir le sens de l'organisation afin d'assurer une planification de travail qui tient compte des priorités ; capacité d'adaptation, d'anticipation et de régulation ; être capable de gérer et d'animer des équipes soignantes ; faire preuve de dynamisme, de rigueur tout en gardant un positionnement positif ; avoir le sens de la mission du service public.

Qualifications requises et exigences du poste :

- Etre titulaire du diplôme de cadre de santé.
- Expérience d'encadrement de 3 à 5 ans souhaitée, ainsi qu'une expérience en milieu psychiatrique (IDE ou CS)
- Droit d'accès délivré par l'administration pénitentiaire
- Compte tenu de la spécificité du travail en milieu pénitentiaire, il est nécessaire de s'investir dans le travail de liaison avec le milieu pénitentiaire, de faire preuve de curiosité et de volonté de connaissances des logiques et cultures professionnelles des partenaires.

Type de contrat : Titulaire, CDD évolutif vers un CDI

Date de prise de poste : 1^{er} juillet 2023

Localisation : Cadillac

Rémunération brute mensuelle : Selon grille de la fonction publique hospitalière. A partir de 2710.62 € mensuel.

Reprise d'ancienneté possible. Primes liées à l'exercice du métier.

Conditions d'exercice : temps plein ; Horaires : 9h/16 45 ; Astreintes en semaine ou weekend end

Rattachement hiérarchique : Hiérarchique N+1 : Cadre de Pôle ; Hiérarchique N+2 : Coordonnateur Général des soins

Liste des pièces à fournir : Diplôme, Curriculum Vitae, Lettre de motivation, 3 dernières évaluations, professionnelles, Pass sanitaire

Date limite de dépôt des candidatures : 17/04/2023

Contact : recrutement@ch-cadillac.fr